

Deux projets plébiscités pour l'attractivité du territoire du Lévezou

Le 21 juin, premier jour d'été, la communauté de communes Lévezou-Pareloup et la municipalité ont lancé le chantier de la zone d'activités numérique (Zan) et inauguré la Maison des services au public (MSAP).

Arvieu a pour objectif de créer dans l'espace tout récemment baptisé « Le Jardin d'Arvieu », un tiers lieu hors du commun, pour vivre et travailler au pays et co-crédier des espaces de vie et de travail conviviaux et fonctionnels pour le bien-être de tous.

Le projet de création d'une « cité numérique et digitale » s'inscrit ainsi dans une démarche double, la commune d'Arvieu et la communauté de communes Lévezou-Pareloup partageant l'ambition d'utiliser le développement numérique et culturel comme un vecteur d'attractivité et de développement rural, pour rompre le cercle vicieux de « ce serpent qui se mord la queue : moins d'habitants éga-



Les travaux débiteront dès le mois de septembre.

lent moins de services, et moins de services égalent moins d'habitants ! ». Maintenir une qualité de vie, c'est une des conditions première pour garder les habitants et en accueillir d'autres.

Arvieu dispose déjà d'atouts pour aller plus loin dans le domaine du numérique grâce à la présence depuis plus de 20 ans de la Scop

Laëtis qui a fait le choix de s'investir et de rester à Arvieu ! Cette équipe motivée et inventive a mis en place en 2015 un espace expérimental de co-working et de télétravail, embryon du projet mature et évolutif.

Enfin, avec le Point info seniors intercommunal, les actions portées par le CCAS, et le développement de nos services, la labellisation de la Maison des services au public prend du coup tout son sens, en of-

frant à tous les publics du territoire, une aide précieuse dans les démarches administratives.

Ces deux projets s'inscrivent dans la démarche d'attractivité de la communauté de communes et du territoire du Lévezou.

Concernant la zone d'activités numérique, la mairie d'Arvieu a remercié la communauté de communes qui a cru au projet, et qui le porte, faisant de la Zan un équipement structurant du territoire. La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Marie Nededellec Architecte, et au bureau d'études OCD. Ce projet bénéficie d'ores et déjà du soutien de l'État (au titre de la DETR) et du Département. Par ailleurs, des subventions ont été sollicitées auprès de l'Europe (Leader), de l'État (FSIPL) et de la Région Occitanie. Suite à la pose de la 1^{re} pierre effectuée ce 21 juin, les travaux débiteront dès le mois de septembre pour s'achever au printemps 2019.